



Observatoire sur les systèmes d'information les réseaux et les inforoutes au Sénégal

BATIK

Bulletin d'analyse sur les technologies de l'information et de la communication
Lettre d'information électronique mensuelle publiée par OSIRIS
l'Observatoire sur les systèmes d'information, les réseaux et les inforoutes au Sénégal

N° 131 Juin 2010

Sommaire

Editorial

Secteur des TIC : quand l'opacité est la règle et la transparence l'exception

Actualités

Le titre Sonatel de nouveau à la baisse à la BRVM

Les services administratifs de la région Sédhiou connectés à l'Intranet gouvernemental

L'Agence de presse sénégalaise (APS) lance un service SMS

Séminaire de traduction des outils de Google en Wolof à l'UGB

Lancement d'une pétition en ligne pour faire la lumière sur les 20 milliards de commission

Inauguration d'un centre d'apprentissage en ligne et d'enseignement à distance à l'UCAD

La Sonatel fait passer le débit ADSL des abonnés à TV Orange de 512 kbits à 1Mégamax

Politique

Création d'un ministère des Technologies de l'information et de la communication

Le CNRA somme les câblo-opérateurs de cesser immédiatement leurs activités

Octroi d'une licence de télécommunications à l'opérateur nigérian Globalcom

Signature d'un décret instituant un système de contrôle des communications internationales

Infrastructures et services

La SGBS lance « Yoban'tel », service de transfert d'argent et de paiement de factures

Expresso lance « e-liberté » une carte SIM universelle donnant accès à son réseau 3G

Signature de l'accord pour la construction du câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE)

Projets

La Sonatel pourrait se voir prochainement octroyer une licence 3G+

Rendez-vous

11^{ème} Forum sur la régulation des télécommunications (12-14 juillet 2010, Banjul, Gambie)

Symposium TIC Afrique 2010 (20-23 juillet 2010, Yaoundé, Cameroun)

Forum national sénégalais sur la gouvernance de l'Internet (29 juillet 2010)

Secteur des TIC : quand l'opacité est la règle et la transparence l'exception

A peine les clameurs du scandale provoqué par l'affaire des 20 milliards de Francs CFA de commission distribués à des intermédiaires bien introduits dans les hautes sphères du pouvoir sont elles retombées qu'une nouvelle affaire met à nu, une fois de plus, l'opacité qui règne dans la gestion du secteur des TIC au Sénégal, notamment en ce qui concerne l'attribution des licences de télécommunications. En effet, suite au lancement en grande pompe par le Président de la république, M° Abdoulaye Wade, du réseau 3G d'Expresso, l'opinion publique a appris, suite aux protestations exprimés par les travailleurs de la Sonatel, que l'opérateur historique avait engagé des négociations avec l'Etat sénégalais en vue de l'attribution d'une licence 3G depuis décembre 2008 suite à l'expérimentation de la 3G réalisée par la Sonatel à l'occasion de la tenue du sommet de l'Organisation de la Conférence islamique (OCI) en mars 2008. Ces négociations avait débouché sur un accord de principe avec l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) dans le cadre duquel le prix de la licence avait été fixé à trois milliards de francs CFA, somme à laquelle devait s'ajouter 3% du chiffre d'affaires généré par la 3G mais elles ne furent jamais entérinées par le pouvoir politique sans que l'on sache véritablement pourquoi. Selon la version officielle servie aux représentants de l'Intersyndicale des travailleurs de la Sonatel et de l'Amicale des cadres de la Sonatel (ASCON), la non signature du projet de décret serait uniquement liée à des lenteurs administratives! Inutile de dire que cette explication est aussi peu crédible que celles fournies dans le passé à l'occasion des différents scandales qui ont affecté le secteur des TIC qu'il s'agisse du retrait de la licence de téléphonie mobile attribuée à Sentel, des conditions d'attribution de la licence globale de télécommunications à Sudatel ou encore des commissions versées dans le cadre de l'attribution de la troisième licence, pour ne citer que les affaires les plus connues. Suite aux menaces de paralysie du secteur brandies par les travailleurs de la Sonatel, le processus s'est débloqué comme par enchantement et le Conseiller spécial du président de la République pour les Nouvelles technologies et la communication (NTIC) a promis que le décret attribuant une licence 3G à l'opérateur historique serait bientôt signé par le Président de la république sans pour autant que l'on ait entendu quelque réaction que ce soit de la part du ministère en charge des télécommunications, pourtant censé coordonner et suivre la politique en la matière, ni de l'ARTP légalement chargée de rédiger les conventions de concession et les cahiers des charges dans le cadre de l'attribution de licences de télécommunications conformément aux dispositions du Code des télécommunications du 27 décembre 2001. Après les fréquences de télévision allouées dans le plus grand secret et celles distribuées à l'occasion d'audience avec le Président de la république, voici donc arrivé le temps des licence de télécommunications attribuées suite à une audience avec un conseiller de la Présidence de la république ! Rien de très surprenant, diront certains, dans un secteur où l'étude des pratiques en vigueur montre que l'opacité est la règle et la transparence l'exception. Cependant, à l'heure où l'on parle avec insistance de la nécessité de mettre en place un tribunal économique « dans le cadre de la promotion de la bonne gouvernance et de la transparence » et de la répression « des crimes économiques », il serait grand temps que l'on en revienne à des pratiques un peu plus orthodoxes avec notamment des politiques prédictibles, des termes de références, des cahiers des charges et des calendriers connus de tous ainsi que des procédures de sélection objectives mises en œuvre de manière collégiale par des hommes et des femmes reconnus pour leurs compétences, leur indépendance d'esprit, leur attachement à la défense de l'intérêt général, leur honnêteté intellectuelle et morale et leur équidistance vis-à-vis des groupes de pression de toutes natures. Au-delà des questions d'éthique, c'est le prix à payer pour gagner la confiance des investisseurs nationaux comme étrangers et créer ainsi l'environnement favorable, qui fait actuellement défaut, pour impulser un fort développement du secteur des TIC impactant positivement l'ensemble de l'économie sénégalaise.

Olivier Sagna
Secrétaire général

Actualités

* Le titre Sonatel de nouveau à la baisse à la BRVM

A la Bourse régionale des valeurs mobilières (BRVM) d'Abidjan (Côte d'Ivoire), le titre Sonatel, qui avait atteint la cote de 140.000 FCFA le 31 mai 2010, est reparti à la baisse et a clôturé à la cote de 135.000 FCFA le 30 juin 2010.

BRVM : <http://www.brvm.org/>

* Les services administratifs de la région Sédhiou connectés à l'Intranet gouvernemental

Le 22 juin 2010, une mission de l'Agence de l'informatique de l'Etat (ADIE) s'est rendue à Sédhiou afin de connecter les services administratifs de la région à l'Intranet gouvernemental. Une fois l'opération terminée, outre la facilitation du partage d'informations, ces entités administratives pourront communiquer entre elles ainsi qu'avec leurs ministères de tutelle en utilisant la téléphonie sur Internet ce qui les dispensera d'avoir à payer des factures de téléphone aux différents opérateurs.

ADIE : <http://www.adie.sn/>

* L'Agence de presse sénégalaise (APS) lance un service SMS

L'Agence de presse sénégalaise (APS), qui avait récemment intégré les réseaux sociaux Facebook et Twitter sur son site Web, a lancé un service SMS dénommé « APS Mobile ». Il permet de recevoir automatiquement les dépêches de l'APS sur un téléphone portable en temps réel avec la possibilité de sélectionner la rubrique de son choix. Afin de bénéficier de ce service, il faut souscrire un abonnement dont le montant est de 3000FCFA/mois et par rubrique en envoyant un message SMS contenant le mot correspondant à la rubrique demandée au numéro court 28 800. Le service « APS Mobile » n'est accessible que pour les abonnés d'Orange.

APS : <http://www.aps.sn/>

* Séminaire de traduction des outils de Google en Wolof à l'UGB

Les 11 et 12 juin 2010, l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (UGB) en partenariat avec Google a organisé un séminaire de traduction en wolof visant à traduire les outils de Google en Wolof. S'adressant notamment aux étudiants en linguistique, en journalisme et en informatique, encadrés par des enseignants, des chercheurs et des écrivains en langues nationales, il avait pour but de constituer une terminologie. Cet atelier s'est déroulé en présence de Angela Muigai, représentante de Google chargée des langues africaines.

UGB : <http://www.ugb.sn/>

Google Africa : <http://google-africa.blogspot.com/>

* Lancement d'une pétition en ligne pour faire la lumière sur les 20 milliards de commission

Bara Tall, propriétaire de l'entreprise Jean Lefebvre Sénégal (JLS) spécialisée dans les travaux routiers, a initié à travers le mouvement citoyen Yamalé, une pétition en ligne réclamant que la vérité soit faite sur les 20 milliards de commission qui ont été versés à des intermédiaires arabes et sénégalais dans le cadre de l'attribution de la 3^{ème} licence de télécommunications à Sudatel en septembre 2007.

Pétition 20 milliards : <http://www.petition20milliards.com/>

* Inauguration d'un centre d'apprentissage en ligne et d'enseignement à distance à l'UCAD

Le 10 juin 2010, l'Université virtuelle africaine (UVA), en partenariat avec la Banque africaine de développement (BAD), a mis en place des centres d'apprentissage en ligne et d'enseignement à distance (ALeD) à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD). Le Centre ALeD est constitué d'un dispositif comprenant une salle de livraison de cours en ligne, une salle pour le développement et la conception de cours en ligne, un laboratoire de production de cours multimédia et un centre de données avec deux serveurs de formation à distance pour la mise à disposition des cours. Il est destiné à accompagner les enseignants dans la scénarisation, le développement et le tutorat des cours en ligne.

UCAD : <http://www.ucad.sn/>

* La Sonatel fait passer le débit ADSL des abonnés à TV Orange de 512 kbits à 1Mégamax

Dans le courant du mois de juin 2010, la Sonatel a fait passer le débit de synchronisation ADSL des abonnés de TV Orange (TVO) de 512 kbits à 1 mégabits max (1 Mégamax) sans aucun coût supplémentaire.

Sonatel : <http://www.sonatel.com/>

Politique

* Création d'un ministère des Technologies de l'information et de la communication

Suite au remaniement ministériel du 24 juin 2010, il a été mis fin aux fonctions de M. Abdourahim Agne, Ministre des Télécommunications, des TIC, des Transports terrestres et des Transports ferroviaires. Il a été remplacé par Ndèye Fatou Ndiaye Diop Blondin, ingénieur en télécommunications, qui a été nommée Ministre des Technologies de l'information et de la communication et par Moustapha Guirassy qui est désormais Ministre de la Communication et des Télécommunications, Porte-parole du gouvernement. Abdourahim Agne avait été nommé Ministre des Télécommunications, des TIC, des transports terrestres et des transports ferroviaires dans le gouvernement du Premier ministre Souleymane Ndéné Ndiaye, le 1er mai 2009, suite à la démission du gouvernement dirigé par Cheikh Aguibou Soumaré.

Gouvernement du Sénégal : <http://www.gouv.sn/>

* Le CNRA somme les câblo-opérateurs de cesser immédiatement leurs activités

Après en avoir délibéré en sa séance du 24 juin 2010, le Conseil national de régulation de l'audiovisuel (CNRA) a publié un communiqué dans lequel il met en demeure les personnes qui se livrent à la diffusion frauduleuse d'émissions de télévision par câble de cesser immédiatement leurs activités qui constituent une violation de la réglementation sur l'audiovisuel. Le CNRA a rappelé que seuls les signataires d'une convention de concession avec les autorités compétentes sont autorisés à se livrer à cette activité et a demandé aux autorités administratives et judiciaires de faire respecter strictement cette décision. Pour mémoire, le CNRA dont la mission essentielle est d'assurer le contrôle de la réglementation de l'audiovisuel peut procéder au contrôle des équipements et à la fermeture des locaux en cas de non respect des dispositions prévues par la loi n° 2006-04 du 4 janvier 2006.

CNRA : <http://www.cnra-sn.org/>

* Octroi d'une licence de télécommunications à l'opérateur nigérian Globalcom

Le 31 mai 2010, le gouvernement sénégalais, représenté par Abdoulaye Diop, Ministre des Finance, a signé une convention octroyant une licence d'exploitation à l'opérateur de télécommunications nigérian Globacom. Cette convention permettra l'arrivée au Sénégal du câble sous-marin en fibre optique Glo 1 reliant le Royaume Uni au Nigéria en passant par 16

pays d'Afrique de l'Ouest. Long de 9500 km, ce câble, dont une extension est prévue vers New York, offre un débit de 640 Gbps. Globalcom pourra notamment offrir des services de transport international pour les opérateurs de télécommunications, l'Etat et des grossistes de même que l'Internet à haut débit et des services à large bande.

Globalcom : <http://www.gloworld.com/>

* Signature d'un décret instituant un système de contrôle des communications internationales

Malgré les protestations de l'Intersyndicale des travailleurs de la Sonatel, le Président de la République a signé le décret n°2010-632 du 28 mai 2010 instituant un système de contrôle et de tarification des communications téléphoniques internationales entrant en République du Sénégal. Ce décret qui entrera en vigueur à partir du 1^{er} août 2010 donne ainsi une base légale à l'intervention de la société Global Voice Group qui officie d'ores et déjà au Congo, au Ghana et en Guinée.

Global Voice Group : <http://www.globalvoicegroup.com/>

Infrastructures et services

* La SGBS lance « Yoban'tel », service de transfert d'argent et de paiement de factures

Le 28 juin 2010, la Société générale de banques au Sénégal (SGBS), en partenariat avec le Crédit mutuel Sénégal (CMS) et Tigo, a procédé au lancement d'un nouveau produit de transfert d'argent et de paiement de factures dénommé « Yoban'tel ». Le service permettra dans un premier temps le transfert d'argent et le paiement des factures de Canalsat horizons mais il est prévu d'offrir progressivement d'autres fonctionnalités telles le rechargement téléphonique Tigo, etc. Pour mémoire, la Sonatel a lancé, en partenariat avec la Banque Internationale pour le commerce et l'industrie du Sénégal (BICIS), un service similaire dénommé « Orange Money » depuis le 12 avril 2010.

SGBS : <http://www.sgbs.sn/>

Tigo : <http://www.tigo.sn/>

* Expresso lance « e-liberté » une carte SIM universelle donnant accès à son réseau 3G

Le 11 juin 2010, Expresso, dernier opérateur de télécommunications arrivé sur le marché sénégalais, a lancé une carte SIM universelle (USIM) compatible tant avec son réseau au standard CDMA de 3^{ème} génération (3G) qu'avec les réseaux au standard GSM de 2^{ème} génération (2G) utilisés par Orange et Tigo. Cette carte USIM permet notamment de bénéficier de l'Internet mobile avec débits allant jusqu'à 7,2 Mbps, de faire des appels vidéo et d'accéder à la télé mobile et à la vidéo à la demande (VOD). Jusqu'alors, les cartes SIM vendues par Expresso n'étaient pas utilisables sur les téléphones mobiles au standard GSM utilisés par les deux autres opérateurs.

Expresso : <http://www.expressotelecom.com/>

* Signature de l'accord pour la construction du câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE)

Le 5 juin 2010 à Paris (France), les 20 partenaires réunis autour de France Télécom ont signé l'accord de construction et de maintenance du câble sous-marin Africa Coast to Europe (ACE) qui reliera la France à l'Afrique du Sud. Ce nouveau câble en fibre optique, long de 17 000 km dans sa configuration originelle, devrait être mis en service durant le premier semestre de l'année 2012. Il desservira 23 pays, soit en accès direct pour les pays situés sur la côte, soit via un pays connecté pour les pays ne disposant pas d'un accès à la mer comme le Mali et le Niger. En Afrique de l'Ouest, il desservira la Mauritanie, le Sénégal, la Gambie, la Guinée, la

Sierra Leone, le Libéria, la Côte d'Ivoire, le Ghana, le Bénin et le Nigeria. D'une capacité de 40 Gbps à son lancement, il pourra atteindre ultérieurement une capacité de 5, 12 Tbps.

ACE : http://www.ace-preview.org/preview/default/EN/all/ace_fr/

Projets

* La Sonatel pourrait se voir prochainement octroyer une licence 3G+

A l'occasion de l'audience accordée à l'intersyndicale des travailleurs de la Sonatel et l'amicale des cadres de la Sonatel par Thierno Ousmane Sy, le Conseiller du Président de la République chargé des nouvelles technologies de l'information et de la communication (NTIC) a annoncé que la Sonatel se verrait bientôt octroyer une licence lui permettant d'exploiter un réseau 3G+. La Sonatel qui avait testé cette technologie dans un périmètre limité durant le Sommet de l'Organisation de la conférence islamique (OCI) organisé au Sénégal en mars 2008 avait déposé un dossier pour l'obtention d'une licence 3G auprès de l'Agence de régulation des télécommunications et des postes (ARTP) en décembre 2009. Malgré l'accord trouvé à l'époque avec l'ARTP sur les modalités de mises en œuvre et le prix de la licence, la Sonatel n'avait jamais pu obtenir le décret l'autorisant effectivement à déployer cette technologie. Officiellement, cette absence de réponse serait liée au fait que le dossier se serait perdu dans les services de la Présidence de la République...

Rendez-vous

* 11^{ème} Forum sur la régulation des télécommunications (12-14 juillet 2010, Banjul, Gambie)

Le 11^{ème} Forum sur la régulation des télécommunications/TIC et le partenariat en Afrique (FTRA 2010) se déroulera du 12 au 14 juillet 2010 à Banjul (Gambie) sur le thème «La large bande par la fibre optique, partage de capacité et principe d'accès ouvert pour réaliser l'objectif 1 de l'initiative Connecter l'Afrique: partenariat et défis de régulation». Le Sommet « Connecter l'Afrique » qui avait été organisé en octobre 2007 au Rwanda avait identifié la nécessité de promouvoir le partage d'infrastructure en vue de réaliser l'objectif 1 dudit Sommet, à savoir « Interconnecter toutes les capitales et grandes villes africaines à l'infrastructure TIC large bande et renforcer la connectivité avec le reste du monde à l'horizon 2012 ».

UIT : <http://www.itu.int/>

* Symposium TIC Afrique 2010 (20-23 juillet 2010, Yaoundé, Cameroun)

Le Consortium d'appui aux actions pour la promotion et le développement de l'Afrique (CAPDA) organisera le Symposium TIC Afrique 2010 sur le thème « Quelles stratégies d'intégration et d'usage des TIC dans l'éducation, la formation et la gouvernance ? » du 20 au 23 juillet 2010 à Yaoundé (Cameroun).

* Forum national sénégalais sur la gouvernance de l'Internet (29 juillet 2010)

Le Forum national sénégalais sur la gouvernance de l'Internet, organisé collaboration avec le Ministère en charge des TIC et tous les acteurs majeurs de l'Internet au Sénégal (ARTP, SONATEL, ADIE, OPTIC, OSIRIS, SCA/Grappe TIC, etc.), se déroulera le 29 Juillet 2010. Les conclusions de ces échanges seront partagées avec les autres pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) au cours de la conférence régionale de l'Afrique de l'Ouest (WAIGF) qui sera organisée par ISOC Sénégal en collaboration avec FOSSFA et APC du 25 au 28 août à Dakar (Sénégal).

ISOC Sénégal : <http://www.isoc.sn/>

Forum national sénégalais sur la gouvernance de l'Internet : <http://forum.isoc.sn/>

Envoyez-nous vos informations : osiris@osiris.sn

Dossiers spéciaux, abonnement et archives : <http://www.osiris.sn/>



Cette création est mise à disposition sous un contrat Creative Commons
(Paternité - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 2.0)
Osiris, juin 2010.
